

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

LE MESSAGER  
DE  
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

---

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDUC, curé de Sainte-Anne

---

---

Vol 3.

JANVIER 1885

No. 9.

---

---

AVANTAGES

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander.

---

SOUHAITS DE BONNE ANNÉE.

Nous prions les pieux lecteurs du *Messenger de Sainte-Anne* d'accepter les vœux sincères que nous formons pour leur bonheur au commencement de cette nouvelle année.

Nous profitons de cette occasion pour les remercier du précieux encouragement qu'ils nous ont accordé jusqu'à ce jour.

Je vous souhaite le paradis à la fin de vos jours.

“ Tout le monde vous invite au paradis ; votre bon ange vous presse de tout son pouvoir, vous offrant de la part de Dieu mille grâces et mille secours ; Jésus-Christ du haut du ciel vous regarde amoureusement et vous invite doucement au trône de gloire qu’il vous a préparé en l’abondance de sa bonté ; la sainte Vierge vous y convie maternellement ; les saints, avec un million de saintes âmes, vous y exhortent affectueusement, et vous assurent que le chemin de la vertu n’est point si malaisé que le monde le fait. N’accepterez-vous pas les faveurs que le ciel vous présente ? Ne seconderez-vous pas ces attrait et inspirations que vous ressentez ?

“ Oh ! que nous devrions souvent, au moins les bonnes fêtes, tenir notre esprit en la céleste Jérusalem, cette glorieuse cité de Dieu, où nous entendrions de toutes parts retentir ses louanges par les voix d’une infinie variété de saints ; et nous enquérant d’eux comment ils sont parvenus là, nous apprendrions que les apôtres y sont allés principalement par l’amour, les martyrs par la constance, les docteurs par la méditation, les confesseurs par la mortification, les vierges par la pureté de corps et de cœur, et tous généralement par l’humilité.

“ Dieu ne nous eût pas donné une âme capable de penser et de désirer cette sainte éternité, s’il n’eût voulu lui donner les moyens d’y atteindre. Ainsi donc, remplissons notre cœur d’une douce confiance, et puis disons : Nous ferons assez, non pas nous, mais la grâce de Dieu avec nous. Plus ce désir sera pressant et puissant en nous, plus sa possession et jouissance nous apportera un jour de plaisir et de contentement.

“ Vive Dieu ! j'ai cette confiance bien ferme au fond du cœur, que nous vivrons éternellement avec Dieu ; nous serons un jour tous ensemble au ciel ; il faut prendre courage, nous irons bientôt là-haut. Et que ferait Notre-Seigneur de sa vie éternelle, s'il ne la donnait aux pauvres et chétives créatures comme nous qui ne voulons espérer qu'en sa souveraine bonté ? O mon Dieu ! que je trouve de consolation dans l'assurance que j'ai que mon cœur sera éternellement abîmé dans l'amour du Cœur de Jésus ! Que la Providence nous conduise où il lui plaira, qu'importe ? nous arriverons à ce port.

“ DIEU SOIT BÉNI ! ”

*S. François de Sales.*

---

#### LE CULTE DE STE ANNE EN FRANCE. (\*)

La Bourgogne n'a pas non plus oublié entièrement son ancienne libératrice : on la vénère surtout à Dijon, où son culte ne fut jamais séparé de celui de la Sainte-Vierge.

Le clergé, les magistrats et les habitants de cette ville, à la suite d'un vœu solennel, furent délivrés, en 1531, des ravages d'une peste désastreuse. Un siècle après, en 1631, ils le renouvelèrent en s'engageant à jeûner la veille de la Sainte-Anne, et le fléau disparut encore. Afin de léguer aux générations futures le souvenir d'un si grand bienfait un vénérable président au parlement de Dijon, Pierre Odebert, fonda, sous le patronage de la Sainte, un hospice destiné à recueillir les enfants que la cruelle épidémie avait laissés orphelins. Cet établissement de charité subsiste encore, il est maintenant devenu dans la ville

(\*) Voir les numéros précédents.

comme le point central de la dévotion à cette auguste Mère, dont le souvenir vit toujours dans la population. Malheureusement, la pratique de sa dévotion n'est plus la même qu'autrefois, depuis la révolution, le vœu de la ville n'est plus acquitté. Les communions sont néanmoins encore très-nombreuses le 26 juillet, et dans l'hospice, le sermon d'usage et l'indulgence plénière attachée à la visite de sa chapelle attirent un grand concours de peuple. Il y a encore à la cathédrale une chapelle sous le même vocable ; elle est assez fréquentée et sert de point de réunion à de pieux fidèles. Si l'on excepte le concours et les communions extraordinaires, le reste du diocèse imite, proportion gardée, la piété de la ville épiscopale, et le nom de la Sainte reparaît très-fréquemment sur l'état religieux des paroisses.

L'esprit souffle où il veut. \* Heureux qui reconnaît sa voix et le moment de sa visite ! Il est des populations qui s'attiédisent, il en est d'autres qui reviennent à leur ferveur première. Nous trouvons un exemple de ces révolutions de la grâce dans les origines toutes récentes d'un petit pèlerinage dont la bénigne influence s'étend aujourd'hui sur la partie la plus montagneuse du diocèse de Belley. Comme il est une invitation indirecte aux serviteurs de sainte Anne, nous demandons au lecteur la permission de lui consacrer une page et d'interrompre la revue d'une statistique que nous ne saurions indéfiniment poursuivre.

Sur les confins des départements de l'Aix et du Jura, dans les montagnes richement boisées du canton d'Oyonnax, s'étend une prairie, riante en été, parfois dangereuse en hiver à cause des tourbillons de neige qui la sillonnent.

\* Saint Jean, 3, 8.

Une pieuse famille, affectionnée de temps immémorial au culte de sainte Anne, y entretenait un modeste oratoire, où le pèlerin fatigué pouvait invoquer en passant celle que ses bontés ont fait nommer le *Chemin des voyageurs*. Ce petit monument ne fut pas épargné en 93, et on dut le réparer en des temps meilleurs ; mais comme il était situé dans un endroit fort humide, cette restauration imparfaite fut à peu près inutile ; la voûte s'effondra vers l'année 1830, et de ses ruines on retira les débris vermoulus de la statue qu'on y vénérât. Les choses en restèrent là pendant plus de vingt ans. Mais lorsque Mgr l'Evêque de Belley, après la définition du dogme de l'Immaculée Conception, eut invité ses prêtres à faire placer, comme monument commémoratif, une statue de Marie Immaculée sur les points culminants de leurs paroisses, on trouva l'occasion on ne peut plus favorable de rebâtir la chapelle de Sainte-Anne. On la saisit avec empressement, et, afin de répondre en même temps aux saints désirs du Prélat, on résolut de placer la statue de la vierge sur la façade du sanctuaire projeté.

Le pasteur de l'endroit \* fit un appel aux moins pauvres de ses paroissiens. Tous lui promirent un généreux concours, et ceux à qui un état voisin de la gêne ne permettait pas de souscription, offrirent leur travail personnel, et s'engagèrent, les uns à rassembler les matériaux et à creuser les fondements, les autres, à s'employer, suivant leurs aptitudes, sous la direction de l'entrepreneur. On se mit à l'oeuvre avec ardeur, et la chapelle, plus propre que l'ancienne par ses dimensions à satisfaire la dévotion du voisinage, fut bientôt achevée. Des dons particuliers pour-

\* La paroisse de Belleydoux.

mont à son modeste mobilier, et elle prit le gracieux nom du site alpestre où elle est bâtie : *Sainte-Anne-de-la-Prairie*. De son côté, la Sainte n'est pas restée indifférente à ces témoignages d'amour et de confiance. On parle de malades soulagés ou guéris : une personne affligée d'une grave affection au genou, après six mois de souffrance, et quand son état paraissait désespéré, avait trouvé un prompt remède dans l'invocation de cette charitable Mère. Durant les sécheresses des dernières années, on ne serait pas allé une seule fois en procession recourir à *Sainte Anne de la Prairie*, sans avoir obtenu de la pluie. Ces faits et d'autres, quoique de notoriété publique dans l'endroit, n'ayant pas cependant été établis juridiquement, nous commandent une grande réserve. Au reste nous n'en avons seul besoin pour constater la dévotion qui s'est propagée dans ces montagnes : on en trouve des preuves palpables dans l'empressement des habitants à se faire inscrire sur les registres d'une confrérie enrichie d'indulgence par Sa Sainteté Pie IX et canoniquement établie ; dans les messes que l'on fait célébrer ; dans les communions si nombreuses au jour de la fête, et dans la foule toujours croissante des pèlerins. A la dernière solennité, on a vu parmi eux deux vicaires généraux, un directeur de grand séminaire, deux curés de canton, le fondateur d'une congrégation religieuse et plusieurs ecclésiastiques. La procession à *Sainte-Anne de la Prairie* a dépassé cette fois toutes les précédentes par sa majesté, par le nombre et le recueillement des fidèles. Puisse cette ferveur naissante aller toujours en croissant et attirer sur ces régions les grâces séculaires qui pleuvent sur Düren, Bottelahr et sur notre catholique Bretagne !

(A suivre.)

ROME

LETTRES APOSTOLIQUES DE NOTRE TRÈS  
SAINT-PÈRE LÉON XIII, PAPE

PAR LA DIVINE PROVIDENCE AU SUJET DE LA RESTAURATION  
DU SIÈGE ARCHIÉPISCOPAL DE CARTHAGE.

LÉON ÉVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

ad perpetuam rei memoriam.

La charité maternelle de l'Eglise, bien que répandue également sur tout le genre humain, et merveilleusement soucieuse de toutes les nations, cependant a coutume de garder avec un sentiment particulier de miséricorde, celles que la violence ou l'erreur ont arrachées des bras de l'Evangile. Il n'y a rien de si grave que de voir les ténèbres renaissantes de la superstition aveugler ceux à qui une grâce éclatante et un bienfait de Dieu avaient fait briller la lumière de la vérité : il n'y a rien de si malheureux que de retomber dans la mort après avoir été racheté par le salut.—C'est un secret conseil de Dieu qui a frappé d'une calamité de ce genre nombre de terre, et aussi l'Afrique romaine, alors que la doctrine chrétienne si tôt connue des Africains et reçue d'eux fut éteinte violemment par un flot d'immenses tempêtes.

La destinée lamentable de Carthage dépassa en cela toute mesure ; cette ville, si illustre par la gloire chrétienne autant que par la gloire militaire et civile, fut dé-



truite de fond en comble par de désastreuses vicissitudes, et écrasée sous ses ruines mêmes.

En méditant sur ces événements, Nous, attentif à Notre devoir apostolique, Nous n'avons pu regarder sans une pitié paternelle, tels qu'ils sont aujourd'hui, ces ravages de l'Afrique, placés presque à notre horizon. Puisque Nous voyons que le nom catholique y revit avec assez de force en ce moment, Nous voulons que cette bonne moisson, qui promet des fruits abondants, par Notre culture et Nos soins pousse chaque jour des racines plus profondes, et grandisse heureusement avec l'aide de Dieu. Aussi, comme il importe surtout à la stabilité et à l'ordre de la religion que toutes les sociétés chrétiennes soient sous la conduite d'évêques qui leur soient propres, Nous avons pensé, en regardant l'état de l'Eglise africaine, qu'il fallait relever le siège archiepiscopal de Carthage, et supprimer l'administration apostolique.

Il convient de revenir par la pensée, à ce sujet, sur l'antique splendeur de cette Eglise, et de tirer du souvenir du passé l'augure de l'avenir. Sans doute il est constant que l'Eglise d'Afrique est née de l'Eglise Romaine, puisque la plus ancienne tradition rapporte que, si ce n'est saint Pierre, ce sont du moins ses successeurs les plus immédiats qui ont apporté l'Evangile aux Africains. Le nom chrétien se montre comme ayant fait de rapides progrès chez eux ; le second siècle n'était pas achevé, que les diocèses furent définis, limités, suivant le rite, et plusieurs églises ont été constituées en Afrique. On peut conjecturer la force de leur discipline, par ce fait qu'avant la fin du second siècle l'Eglise catholique reçut de l'Afrique un Pontife, saint Victor, qui, après avoir gouverné habilement

la république chrétienne, dix ans après succomba au martyre. A un court intervalle, une grande quantité d'hommes savants et grands s'y éleva : Nous parlons de Cyprien, de Tertullien, d'Aurelius, d'Evode, de Possidius et de celui de tous qui a le plus illustré non seulement l'Afrique, mais la république chrétienne tout entière, Augustin.

Que Carthage ait présidé aux débuts de l'Eglise africaine, personne n'en doute. Les évêques de cette ville ont acquis de bonne heure une puissance qui primait celle des autres, et l'Eglise même de Carthage, comme on le voit dans saint Augustin, est appelé la tête de l'Afrique. En effet, telle était l'autorité des pontifes carthaginois en Afrique, qu'ils connaissaient d'ordinaire des causes des églises ; ils donnaient aussi des réponses aux évêques, envoyaient des légats au Prince, ordonnaient les conciles de toutes les provinces. Sur ce sujet, le témoignage de Notre Prédécesseur saint Léon IX est très honorable et très grave ; on lui demanda son avis sur le droit de l'archevêché de Carthage, et il répondit à l'évêque Thomas en ces termes :

“ Sans doute, après le Pontife Romain, le premier archevêque et le métropolitain suprême de toute l'Afrique est l'évêque de Carthage : et il ne peut perdre au profit d'aucun évêque en toute l'Afrique, le privilège une fois concédé par le Saint-Siège apostolique et romain ; mais il gardera jusqu'à la fin des siècles et tant qu'on y invoquera le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, soit que Carthage gise abandonnée, soit qu'un jour elle revive en sa gloire. Cela est clairement démontré par le concile du B. martyr Cyprien, par les Synodes d'Aurélius, par tous les conciles africains : et, ce qui est plus important encore, par les décrets de Nos vénérables Prédécesseurs, les Pontifes romains.”

Ce n'est pas seulement par la dignité, c'est aussi par l'exemple des vertus chrétiennes, et surtout par celui du courage, que Carthage a semblé l'emporter. En effet, si on en excepte Rome, on ne trouvera pas une autre ville qui ait enfanté tant de martyrs et tant d'hommes illustres pour l'Eglise et pour le ciel. La renommée et le culte de la postérité éloignée distinguent entre tous Perpétue et Félicité, couple de nobles femmes, dont la victoire a été d'autant plus admirable, que la faiblesse de leur sexe a plus longtemps résisté aux tortures les plus raffinées. Non moins noble est la palme de Cyprien. Après avoir ennobli Carthage par sa sainteté et ses grands actes, le nom chrétien par sa plume et ses ouvrages, il finit au milieu de son Eglise, sous les yeux de ceux mêmes qu'il avait formés pour le martyre par répandre volontiers son sang avec sa vie pour Jésus-Christ dans une éclatante confession.

Ce qui recommande encore la mémoire de l'Eglise de Carthage, c'est que les évêques africains avaient coutume de s'y réunir, sur la convocation de son archevêque, pour y délibérer ensemble sur les affaires communes de la religion. On y rendit, en divers temps, plusieurs décrets fort sages, dont beaucoup survivent, et dont l'autorité a été très efficace pour comprimer les hérésies, pour conserver religieusement la discipline morale dans le clergé et dans le peuple. La renommée reconnaissante célèbre avant tout le troisième Concile de Carthage, tenu par l'évêque Ausélius, homme si remarquable, Concile où Augustin apporta la lumière de sa sainteté et de son génie.

Tant de fruits salutaires de ce genre, obtenus, au prix de tant d'efforts et de travaux pour l'épiscopat carthagi-

nois, doivent être rapportés surtout à l'union intime avec ce Siège apostolique. Comme, en effet, on comprenait en Afrique que, de droit divin, l'Eglise Romaine était établie comme la première et la maîtresse des autres, et que chacune des autres églises recevait d'elle tout principe de vie et de vigueur, comme les branches de leur racine, on n'y eut rien de plus à cœur que de rester attaché par un lien perpétuel et intime aux successeurs de saint Pierre. Différents monuments littéraires, les actes des Conciles, des légations fréquemment envoyées sur de graves affaires aux Pontifes romains, notamment les lettres d'Optat et de Cyprien, attestent cela par le poids d'une grave autorité. Il est digne de mention qu'un tel respect pour le Siège apostolique ne fut affaibli ni par la longueur du temps, ni par les changements effroyables des choses. L'Afrique en retira un double bienfait : dans ses plus grands malheurs, elle trouva toujours un refuge et une consolation dans le Siège apostolique ; puis, forte de l'enseignement et de la protection des Pontifes romains, elle repoussa en partie, en partie éteignit les plus pernicieuses hérésies.

Après avoir duré en la gloire jusqu'à un temps qui n'est pas très éloigné, l'Eglise d'Afrique commença à vieillir et à décliner : mais elle eût pu encore vivre bien plus longtemps, si la violence ne l'eût achevée. Car ce n'est pas le poids de sa vieillesse qui la fit périr ; elle succomba écrasée sous les armes barbares. On sait combien de maux les Vandales ont apportés aux Africains : leurs armées effrénées, partout où elles mettaient le pied, portaient, outre le pillage des villes et la massacre des citoyens, le poison de la peste arienne ; telle était la terreur qu'ils inspiroient, que les catholiques ne pouvaient plus respirer ; ils gémissaient de n'avoir plus une place où

*prier, où sacrifier* \*. Au septième siècle, les Sarrasins, ennemis du nom chrétien, après avoir inondé ces provinces, comme un ouragan, et imposé aux indigènes le joug d'une cruelle servitude, mirent à feu et à sang cette Carthage, déjà lasse de tant d'épreuves ; ils y apportèrent la ruine complète et la dévastation de l'Eglise.

En ce temps, alors que sévissait en tant de lieux la fureur des ennemis de la foi catholique, s'éleva une nouvelle moisson de martyrs, ainsi qu'un grand nombre de confesseurs, de magnifiques bataillons, de courageux évêques et prêtres, de sorte que l'Eglise africaine, qui avait vécu avec gloire, périt avec dignité. — Dans les ténèbres qui suivirent, deux évêques de Carthage apparaissent, qu'on ne connaît guère que de nom : Thomas, dont on a parlé plus haut, et Cyriaque. Car, presque tous ceux qu'on rencontre au XV<sup>e</sup> siècle et après, ne portèrent pour la plupart que des titres honorifiques. .

Après cinq siècles de la domination sarrasine, alors qu'il ne restait en Afrique presque plus de traces, et des traces bien faibles de l'Eglise-sœur, il se rencontra en Italie un homme dont le grand cœur conçut l'idée de sauver la race africaine, et qui pensa à y rétablir la religion catholique. Ce fut, comme tout le monde le sait, François d'Assise. Il envoya à Tunis, chef-lieu du proconsulat d'Afrique et voisine de Carthage, ses deux élèves Egide et Electe, et il leur ordonna de travailler, autant qu'ils pourraient, à rappeler ces peuples à l'institution catholique. Entreprise pleine de risques et d'obstacles, s'il en fut : tous deux y dépensèrent beaucoup de charité et un suprême courage ; l'un fut comblé de gloire en sa sainte entreprise par un noble martyr. Bientôt Grégoire IX, Notre prédécesseur,

\* Victor de Witt, *Pers, Vand, 1, Ier, c. 7.*

envoya d'autres hommes de ce même institut pour y répandre la civilisation ; mais leurs travaux apostoliques furent interrompues par la persécution barbare, et il arriva nécessairement que la terre d'Afrique ne reçut plus d'hommes apostoliques jusqu'au XVIIe siècle. Alors, enfin, par l'autorité de la Sacrée-Congrégation de la Propagande du nom chrétien, une préfecture apostolique fut instituée, qui comprenait les provinces d'Algérie, de Tripolitaine, de Tunisie ; les enfants de Saint François, dits Capucins, en furent chargés.

Puis, on créa par la suite un préfet apostolique, qui gouverna tout le territoire de la Tunisie : et les mêmes religieux furent investis de cette charge. Ils remplirent cette œuvre difficile, bravement entreprise, avec une âme toujours élevée, et ils donnèrent maintes fois de grandes preuves du pouvoir de la charité. La férocité sauvage des Sarrasins leurs infligea des mauvais traitements incroyables ; on compte en grand nombre ceux qui, enlevés par l'insalubrité du climat, ou par le fer barbare ; ceux qui épuisés par les veilles et de perpétuels labeurs, ont obtenu les honneurs du martyre. Leur courage servit à merveille le progrès de la religion, et il faut tenir grand compte des importants avantages qu'en un temps plus récent ils apportèrent aux Africains : paroisses fondées, écoles ouvertes pour l'instruction des enfants, pieux instituts destinés à la consolation des malheureux.

Au commencement de ce siècle, quand les troupes françaises débarquèrent en Afrique, et s'établirent victorieuses sur le littoral, une province y fut établie, dont le gouvernement leur appartient d'abord. Un peu plus tard, un évêque ayant été donné aux Algériens, ces très vastes régions,

longtemps soumises à la domination des Sarrasins, parurent avoir repris quelque chose de leur ancien éclat. Ensuite, les diocèses d'Oran et de Constantine ayant été créés, les très saints rites catholiques furent restaurés, après une longue interruption, en plusieurs lieux où jadis une église avait été établie tranquille et prospère. La Tunisie elle-même, où s'était accru le nombre des chrétiens, vit remplacer la préfecture par un vicariat apostolique, et reçut du Siège de Rome un évêque. A partir de ce temps, nombre de mesures utiles à la discipline chrétienne et morale ont été prises : les paroisses ont été agrandies, les écoles augmentées, nombre de pieuses congrégations rassemblées.

Ces commencements déjà prospères donnaient à beaucoup l'espoir que des colonies seraient annexées en ce golfe où Carthage était située, que la ville principale de l'Afrique pourrait être rappelée de la ruine, et recevoir du Pontife romain, suivant l'institution des ancêtres, un nouvel évêque. Nous nous félicitons que le succès ait répondu, en partie, à ces espérances ; Nous avons conscience que, Dieu aidant, la suite y répondra de même. Car l'Éme cardinal de la S. E. R. Charles Martial Lavigerie, archevêque d'Alger, ayant pris l'administration du Vicariat tunisien, cet homme sage et actif s'applique à la propagation de la foi et à la constitution stable de l'ordre religieux. En peu de temps, il acheva nombre d'œuvres utiles, et en entreprit beaucoup de très opportunes pour relever Carthage de ses cendres. Il éleva un palais épiscopal avec une chapelle dans la région dite *Megara*, près de l'endroit que Cyrien consacra de son sang, à peu de distance de son tombeau, sur les ruines mêmes de Car-

thage, là, des habitants du voisinage, surtout des pauvres et des malheureux, trouvent chaque jour la consolation de leur misère. Il établit des prêtres dans sa propre demeure épiscopale, pour accomplir les devoirs de la charge sacerdotale à Tunis et dans les endroits les plus peuplés du vicariat : et ce sont encore les Franciscains Capucins qui continuent à travailler bravement à ce ministère.

Dans la région, appelée *Byrsa*, il fonda le séminaire de Carthage ; les élèves grandissant pour l'espoir du nouveau diocèse, sont instruits dans la théologie, la philosophie, les humanités, par le soin et la direction de maîtres capables. Il ajouta nombre de paroisses aux anciennes ; il en établit une dans la chapelle dédiée à Saint Louis, à l'endroit même où le pieux roi fut retiré de la brièveté de cette vie pour recevoir au Ciel l'éternelle récompense. En outre, il ouvrit un hôpital pour ceux qui souffrent de ces deux maux ; la vieillesse et la pauvreté, pour soigner les maladies du peuple ; des maisons d'éducation pour les deux sexes.

Donc, après avoir considéré avec soin ce que Nous venons de rappeler, et après avoir pesé chaque chose à sa valeur, et aussi réclamé l'avis de la Sacrée Congrégation chargée de la propagande du nom chrétien, pour le bonheur de toute la société chrétienne, et surtout pour le salut et l'honneur des Africains, Nous rétablissons, par l'autorité de ces Lettres, le siège archiepiscopal de Carthage. En conséquence, Nous ordonnons que les limites du territoire tunisien, dans lesquelles était autrefois Carthage, et qui embrassent aujourd'hui cinq bourgs, à savoir : *La Marsa, Sidi-Bou-Said, Douas-es-Chott, La Malga, Sidi-Draoua*, avec leurs temples, oratoires, pieux établissements,



et avec tous leurs habitants catholiques de l'un et l'autre sexe, passent de la puissance du vicaire apostolique de la Tunisie, sous celle de l'archevêque de Carthage, et lui obéissent à l'avenir.

Parmi les églises qui sont dans les limites de la cité, celle-là sera métropolitaine, sans changement de nom toutefois, que préférera celui qui doit exécuter Nos présentes décisions.

Que l'archevêque de Carthage s'adjoigne, si besoin est, un ou plusieurs vicaires généraux ; en outre, qu'il choisisse dans l'ordre du clergé des conseillers et des assistants pour expédier les affaires de l'archidiocèse. Qu'il connaisse et juge les procès sur les mariages et les autres causes qui sont de la compétence de l'archevêque. — Qu'il dirige librement toutes les autres affaires qui regardent le ministère pastoral, — Qu'il réunisse des synodes diocésains aux époques fixées par le droit. Qu'il établisse, le plus tôt possible, un chapitre de chanoines métropolitains, suivant les prescriptions des lois ecclésiastiques. — Que l'un des chanoines soit le premier dans le chapitre, et soit honoré de la dignité d'archidiaque ; que deux autres soient canoniquement élus pour remplir l'office, l'un de théologal, l'autre de pénitencier. — Que le séminaire carthaginois soit affecté pour toujours à l'éducation des élèves du sanctuaire. — Que pendant la vacance, l'administration de l'archidiocèse soit gérée suivant les prescriptions des Lettres apostoliques de Benoît XIV *Ex sublimi* et *Quam ex sublimi*.

Quant aux églises suffragantes, aux limites à déterminer, et de même aux autres choses qui regardent la constitution parfaite de l'archidiocèse, Nous voulons Nous réserver entièrement le droit de décider d'une façon opportune ce qui paraîtra convenable. — Enfin, nous chargeons

Notre Vénérable Frère Charles-Martial Lavigerie, cardinal de la S. E. R., archevêque d'Alger, administrateur de Tunis, d'exécuter tout ce que contiennent Nos présentes Lettres : et cela soit par lui-même, soit par une tierce personne constituée en dignité ecclésiastique.

Et nous voulons que toutes les choses que nous avons décrétées par ces Lettres, et chacune d'elles, demeurent, en tout temps comme aujourd'hui, fermes, établies, confirmées, et qu'il n'y soit mis obstacle en aucune manière, pas même par Nos règles et celle de Notre Chancellerie, à toutes lesquelles Nous dérogeons en faveur de ces décisions. Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre ces Lettres, ou aller à l'encontre par téméraire audace. Que si quelqu'un prend sur lui de le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant, et de ses apôtres les bienheureux Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an 1884 de l'Incarnation du Seigneur, le quatrième jour des Ides de novembre, de Notre Pontificat l'an septième.

C., card. SACCONI, pro-dataire

F., card. CHIGI.

Visa de la Curie, I. des vicomtes d'Aquila.

Place † du sceau.

Enreg., au Secrét. des Brefs.

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

Fête à Sainte-Flavie. — Le 15 décembre dernier la paroisse de Sainte Flavie a célébré avec solennité le 25<sup>e</sup> anniversaire de prêtrise de son digne curé, le révérend M. Charles Godefroi Fournier. Plusieurs membres du clergé du diocèse ont honoré cette fête de leur présence et ont

rendu ainsi à M. le curé de Sainte Flavie un éclatant témoignage de l'estime qu'ils ont pour lui. On a remarqué MM. les chanoines Desjardins, du Bic, Bilodeau de Ste. Anaclet, Audet, de St. Fabien, les RR. MM. Rouleau, du Séminaire, Guilmet et Cloutier, de l'Evêché de Rimouski, Drapeau, de St Ulric, Chouinard, de St. Octave de Métis, Gagné, de Ste Angèle, Brillant, de St. Moïse, Leblanc, de St. Gabriel, Audet, de Rimouski, Bolduc, de Ste Anne de la Pointe-au-Père, Prémont, de Ste Blandine, Bérubé, de St. Simon, et Lavoie, de Matana.

La fête commença par une soirée musicale et dramatique. Cette séance a eu lieu dans la nouvelle église qui devait être ouverte au culte le jour de Noël.

Le lendemain, le Révérend Monsieur Fournier a chanté la grand'messe, assisté de MM. Bolduc et Cloutier comme diacre et sous-diacre. M. le curé de Saint Simon a fait le sermon de circonstance. Il a parlé avec éloquence de la grandeur du prêtre et de la sublimité de ses fonctions.

Après la messe, tous les fidèles se réunirent dans la nouvelle église où une magnifique adresse fut présentée à M. le curé de Ste Flavie. On lui présenta en même temps son portrait à l'huile. M. Fournier répondit avec émotion à cette adresse et remercia ses généreux paroissiens de ce témoignage si sincère de leur affection et de leur reconnaissance.

Nous offrons à M. le curé de Sainte Flavie nos sincères félicitations.

---

**La fête de Saint-Jean.**—C'est pour nous la fête du premier Pasteur du diocèse et celle du Chapitre. Dès la veille, Sa Grandeur recevait les hommages et les vœux du Chapitre, des membres du clergé et des communautés religieuses.

Le soir, il y a eu séance dramatique et musicale au Petit Séminaire. Les élèves ont joué avec succès le drame émouvant de l'*Expiation*. Le chant exercé par l'habile directeur M. de Dion, a été très goûté. L'opérette *La tour de Babel* a beaucoup égayé l'auditoire.

Le lendemain, Monseigneur a assisté paré à la grand' messe qui a été chantée par M. le Vicaire-Général. On remarquait au chœur MM. les chanoines Desjardins, Blanchet, Bilodeau, Saucier, Vézina, Langis et Audet, Mgnor. Charles Guay, MM. J. Rioux, Guilmet, Béland, C. G. Fournier, Chouinaid, Bolduc, T. Bérubé, Brillant, Gagné, St. Laurent, Prémont, Soucy et Lavoie.

Les élèves du pensionnat des Sœurs de la Charité ont aussi fêté la Saint-Jean par une petite séance pendant laquelle elles ont représenté la scène biblique de Judith sauvant Béthulie de la cruauté d'Holopherne.

LE MESSAGER DE SAINTE-ANNE unit ses humbles hommages et ses vœux à ceux que Sa Grandeur a reçus le jour de sa fête patronale.

---

FÊTE A SAINT-FABIEN.—Le 5 de ce mois les paroissiens de Saint-Fabien ont célébré le 25e anniversaire de prêtrise de leur vénérable curé M. le chanoine Pierre Audet. Il y a eu messe solennelle, présentation d'adresse et de cadeaux. M. l'abbé Thomas Bérubé a fait le sermon de circonstance.

Messieurs les chanoines Desjardins et Saucier, les RR. MM. J. C. K. Lafiamme, du Séminaire de Québec, Th. Bérubé, Soucy et Belles-Iles ont assisté à cette belle démonstration.

Nous offrons à M. le chanoine Audet, nos félicitations et nos souhaits.

---

Evêché de Rimouski, 4 janvier 1855.

Le Rév. M. Louis Stanislas Malo, décédé à Bécancourt le 11 de décembre dernier et le Rév. M. Théophile Sicard de Carufel, curé de Sainte-Anne de la Pérade, décédé le 28 du même mois étaient membres de la société d'une

F. X. CLOUTIER, Piro, Chancelier.

FAVEURS OBTENUES.

ST-GABRIEL.—Guérison d'un mal de tête, qui m'a fait souffrir pendant six mois, obtenue par l'intercession de sainte Anne.  
M. F.

ILE VERTE.— Je m'empresse de vous faire connaître la guérison que je viens d'obtenir par l'intercession de la glorieuse sainte Anne.

J'ai 33 ans, et depuis l'âge de 5 ans, je souffrais de l'asthme. Aucun remède n'avait pu faire disparaître ce mal ; depuis quelques années, au contraire, il empirait. J'en étais rendu au point de ne pouvoir reposer la nuit ; le jour je me traînais misérablement. Je suis abonné au *Messenger de Sainte-Anne*. En le lisant l'autre jour, je promis à la bonne sainte Anne de faire publier ma guérison, si elle voulait bien me l'obtenir.

Je m'adressai en même temps à Notre-Dame de Pitié. Depuis quinze jours je suis parfaitement guéri. Ne sachant à qui appartiennent les premiers remerciements, je m'empresse de les offrir en même temps à sainte Anne et à la Sainte Vierge, assuré que la Mère et la Fille feront elles-mêmes le partage.

Veuillez, s'il vous plaît, publier cette lettre dans le *Messenger* et m'aider à remercier mes deux libératrices.

Avec reconnaissance,

UN DE VOS ABONNÉS.

RIMOUSKI.—Pour remplir une promesse faite à la bonne sainte Anne, je déclare que par son intercession j'ai obtenu une faveur toute particulière que je demandais depuis longtemps.

Une âme qui reconnaît la puissance de la bonne sainte Anne.

Vu et approuvé.

† JEAN, Ev. DU ST G. DE RIMOUSKI.